



(VAUCLUSE)

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 26 mars 2019
19 heures 00

GF/MG

N° 002399

Finances -
Approbation du
Compte Administratif
2018 - Budget
Principal

Affiché le :

Le mardi 26 mars 2019 à 19 heures 00 le Conseil Municipal, convoqué le 30 mars 2019, s'est réuni au nombre de ses membres prescrits par la Loi, dans la SALLE DU CONSEIL MUNICIPAL, sous la Présidence de **Dominique SANTONI**, Maire.

ETAIENT PRÉSENTS : Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), M. André LECOURT (3e Adjoint), Mme Emilie SIAS (4e Adjointe), M. Cédric MAROS (5e Adjoint), M. Patrick ESPITALIER (7e Adjoint), Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), M. Yannick BONNET (9e Adjoint), Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Frédéric SACCO (Conseiller Municipal), Mme Sandrine BEAUTRAIS (Conseillère Municipale), M. Jean-Louis DE LONGEAUX (Conseiller Municipal), Mme Gaëlle LETTERON (Conseillère Municipale), M. Sébastien CHABAUD (Conseiller Municipal), Mme Laurence GREGOIRE (Conseillère Municipale), M. Jean-Claude ALLAMANDI (Conseiller Municipal), Mme Amel EL BOUYOUSFI (Conseillère Municipale), M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal), M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), M. Christophe CASTANO (Conseiller Municipal), Mme Sophie LUC (Conseillère Municipale)

ONT DONNÉ PROCURATION : Mme Isabelle VICO (2e Adjointe) donne pouvoir à M. Jean AILLAUD (1er Adjoint), Mme Véronique ARNAUD-DELOY (6e Adjointe) donne pouvoir à M. Yannick BONNET (9e Adjoint), M. Jean-Louis CULO (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Dominique SANTONI (Maire d'Apt), M. Pascal CAUCHOIS (Conseiller Municipal) donne pouvoir à M. Denis DEPAULE (Conseiller Municipal), Mme Fatima ARABI (Conseillère Municipale) donne pouvoir à Mme Isabelle TAILLIER (Conseillère Municipale), M. Laurent GUICHARD (Conseiller Municipal) donne pouvoir à Mme Marcia ESPINOSA (8e Adjointe), Mme Marie-Christine KADLER (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Henri GIORGETTI (Conseiller Municipal), Mme Solange BECERRA (Conseillère Municipale) donne pouvoir à M. Christophe CARMINATI (Conseiller Municipal)

ABSENTS EXCUSÉS: Mme Isabelle PITON (Conseillère Municipale)

ABSENTS :

La séance est ouverte, Mme Amel EL BOUYOUSFI est nommée Secrétaire.

VOTES POUR : 24

VOTES CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 5

Il est présenté au conseil municipal le compte administratif 2018. de la commune,
Ce compte est clôturé comme suit :

Section d'investissement :

Total Dépenses	3 747 900,14 €
Total Recettes	3 686 684,27 €
Résultat de l'exercice	- 61 215,87 €
Résultat antérieur reporté ville	281 592,49 €
Résultat de clôture de l'exercice	+ 220 376,62 €
Restes à réaliser :	
Dépenses	1 823 955,00 €
Recettes	886 502,00 €
Solde restes à réaliser	- 937 453,00 €
Résultat global de la section d'investissement	- 717 076,38 €

Section de fonctionnement :

Total Dépenses	15 013 883,23 €
Total Recettes	16 543 930,52 €
Résultat de l'exercice	+ 1 530 047,29 €
Résultat antérieur reporté ville	+ 360 603,68 €
Résultat global de la section de fonctionnement	+ 1 890 650,97 €

Il est demandé aux membres présents de délibérer sur ce document budgétaire.

Madame le Maire ne participe pas au vote.

LE CONSEIL A LA MAJORITE

VU l'avis favorable de la commission finances du 14 mars 2019

APPROUVE le compte administratif 2018 de la commune tel qu'il lui a été présenté.

CONSTATE la conformité de ce document avec le compte de gestion établi par le Comptable du Trésor.

CONSTATE que le résultat de l'exercice 2018 s'établit à 1 173.574,59 €.

RECONNAIT la sincérité des restes à réaliser de ce document comptable.

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE
Dominique SANTONI